



La date limite pour les nominations pour le 2^{ème} Prix Annuel de la Réalisation du CEPA approche

Reconnaissance des innovations du réseau de distribution de courtage indépendant

Le 3 mars 2009 à Toronto – Le 3 avril 2009 est la date limite pour mettre un membre en nomination pour le 2^{ème} Prix Annuel de la Réalisation du CEPA, un prix qui sert à reconnaître la meilleure amélioration du réseau de courtage indépendant. Les membres sélectionnés, peuvent être soit un assureur ou un fournisseur qui a su développer une solution novatrice en utilisant les normes du CEPA XML.

Le président du CEPA, Steve Kaukinen a déclaré que le CEPA s'est engagé dans la voie de la continuité en ce qui concerne le développement du réseau de distribution de courtage indépendant.

Ce prix de la réalisation a été créé pour encourager les progrès dans notre industrie et de reconnaître ceux qui aident à améliorer le service à la clientèle et l'efficacité des usagers.

Tous les membres du CEPA peuvent nommer un assureur ou un fournisseur membre en acheminant une explication basée sur les critères suivants:

1. Le rendement du capital investi le plus mesurable (tel qu'il est déterminé par les courtiers eux-mêmes)
2. Le plus grand impact positif de la charge de travail du courtage à travers le plus grand nombre de courtiers
3. La meilleure innovation en utilisant les normes du CEPA XML.

Les nominations seront révisées par le Conseil d'Administration du CEPA et le prix sera présenté à la réunion de l'assemblée générale du CEPA qui aura lieu le 12 mai 2009. Veuillez soumettre avant le 3 avril 2009.

Pour plus de détails, veuillez contacter le président du CEPA Steve Kaukinen au numéro 416 360-1773 poste 2323 ou par courriel à skaukinen@csio.com.

À propos du Centre d'Étude de la Pratique en Assurance (CEPA)

Le CEPA a été fondé en 1981, une association des compagnies d'assurance en biens et dommages incluant leur réseau de distribution de courtage. Le mandat principal du CEPA est de maintenir les normes de l'industrie afin de permettre un avantage compétitif pour le réseau de distribution de courtage indépendant. Les courtiers sont membres du CEPA par le truchement de l'Association des Courtiers d'Assurances du Canada (ACAC). Le CEPA offre ses services au niveau national, dans les deux langues officielles et opère de ses bureaux de Toronto et Montréal.